

Image not found or type unknown



usurpation permis de conduire

Par **agnesg**, le **20/03/2019** à **11:13**

J'ai eu un retrait de 2 points sur mon permis sur une infraction que je n'ai pas commise et pour laquelle je n'ai jamais reçu d'amende. J'ai découvert cette perte de point sur à une infraction que j'ai faite récemment.

Après demande des détails, il s'avère que je n'étais pas sur le lieu de l'infraction et que c'est un "procès verbal électronique". je suppose que je suis victime d'une usurpation de permis de conduire ou d'une erreur de l'administration. Que puis je faire?

merci pour votre aide,